

Compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2017 à 19 H 45

Etaient présents : LEDAUPHIN M, L.ALLEFRESDE, R.TESTON, P.JAUSSAINT, R.SOULERIN,
N.POLITZER, JC.BONNAUD

Représentés R.PETROLACCI,

Excusé : PH.GOMEZ

M.le Maire demande d'ajouter une délibération à l'ordre du jour pour soutenir un projet agricole sur la commune.

Accord à l'unanimité

1) Délibération : Soutien à un projet agricole

M.le Maire informe les membres présents de la demande d'installation d'un jeune agriculteur, sur la commune et de la construction d'un hangar agricole pour son activité de production de petits fruits rouges.

Il propose de soutenir ce projet par une délibération du conseil municipal

Vote : unanimité pour

2) Délibération : Transport à la demande

Concernant la mise en place d'un transport à la demande entre Prunet et Largentière, un questionnaire a été remis aux habitants de la commune. Neuf foyers ont répondu dont 7 favorablement.

La Municipalité a donc décidé de mettre en place ce service en association avec l'autorité organisatrice de transport public de 1^{er} rang.

Vote : unanimité pour

3) Délibération : indemnités Percepteur 2016

Comme chaque année, le percepteur peut prétendre à une indemnité de conseil.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer l'indemnité de conseil à 100 % à M.BOFILL, percepteur de JOYEUSE pour l'exercice 2016

Vote : unanimité pour

4) Délibération : subventions travaux mobilier de l'église

Il est rappelé que les travaux sur le mobilier de l'église font l'objet d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Les travaux étant terminés, les recettes perçues vont être versées à la commune.

Le Conseil Municipal accepte de percevoir ces recettes ainsi qu'un don de la Paroisse St Joseph au Pays de Ligne.

Vote : unanimité pour

Après quelques questions et communications diverses la séance est levée

